

INFORMATION

POINT N° 31

Le Maire : « Des questions ? Des commentaires ? Monsieur JAMMET ».

Monsieur JAMMET : « Quelques commentaires, deux, un petit et puis un principal. La lecture de la délibération s'est arrêtée là, c'est-à-dire qu'un groupe de travail a été constitué... ».

Le Maire : « C'est un rapport ».

Monsieur JAMMET : « Oui, la lecture du rapport s'est arrêté là en nous disant qu'un groupe de travail a été constitué afin d'envisager un passage en régie et que la Ville de Mantes-la-Jolie y est représentée par un élu désigné par le Maire, ou l'UMP, sans que jamais il y ait eu de débat au Conseil Municipal. Je veux dire tout simplement, tranquillement, je crois que l'on ne peut pas exiger que toutes les décisions soient prises au Conseil Municipal et nier qu'il y a là un problème de démocratie et je dirais même, et j'y insiste, de comportement politique. Je crois qu'une telle décision et son acceptation devraient céder la place au débat transparent avant toute décision. Pour ma part, je veux retenir dans ce rapport la question posée en préambule qui me semble importante. La délégation pour l'assainissement va arriver à échéance en mars 2009, celle de la production et de la distribution d'eau potable au 31 décembre 2018 et bien entendu les deux sont étroitement liées. Pour vous dire le fond de ma pensée, mais vous vous en doutez, le passage en régie me semble souhaitable pour deux raisons. Je vais détailler très rapidement. Le prix, parce que tout simplement il comprend le profit qui est dégagé par VEOLIA, celui-ci d'ailleurs, comme par hasard, n'est pas mentionné dans le rapport alors qu'il l'est dans d'autres rapports, il aurait été utile, je pense, de le connaître ce profit. Je possède un chiffre en tout cas, c'est celui du profit concernant le contrat avec le Syndicat des Eaux d'Ile de France, profit qui est estimé à 38 millions d'euros cité par l'Association « UFC QUE CHOISIR », cette même association d'ailleurs constate que par une mutualisation, notamment par un projet qui pourrait être de mutualisation, donc, à mon sens, en régie, des usines de production d'eaux, on pourrait réaliser en tout de 80 à 90 millions d'économie qui pourraient être décomptés de la facture des usagers. Deuxième raison, le développement durable. Je crois qu'il ne s'agit pas de brasser de grandes phrases péremptives sur la nécessité mais d'agir concrètement en cohérence et en hiérarchisant les problèmes. Je crois que cela permet aussi d'éviter de se donner bonne conscience à bas prix. Tout le monde s'y accorde, l'eau potable c'est un bien précieux et qui devient de plus en plus rare sur notre planète, dès lors, je crois que le principe de pollueur-payeur est non seulement complètement inefficace de ce point de vue mais extrêmement dangereux parce qu'il y a aujourd'hui des millions d'enfants, des millions de femmes, des millions d'hommes qui de par le monde n'ont plus accès à cette richesse essentielle de survie, je dirais. Alors est-ce que l'on peut continuer dans ces conditions-là, comme le fait VEOLIA, par défaut d'entretien des réseaux et notamment celui de la CAMY, continuer à perdre chez nous 30 à 40% de l'eau transportée parce qu'au bout du compte c'est le consommateur qui va la payer cette eau et malheureusement, je voudrais citer une anecdote locale qui est là pour nous confirmer ça, depuis des années, on poursuit, et c'est bien, on poursuit des campagnes d'information pour économiser l'eau, la récupérer, la recycler et résultat, mais c'est très bien, c'est que la consommation d'eau potable elle a baissé. Qu'est-ce qu'a fait VEOLIA à la CAMY ? Elle a augmenté le prix du mètre cube parce qu'il fallait bien qu'elle maintienne ses profits avec l'assentiment de la CAMY. On voit bien ici pourquoi le débat et les décisions qu'avec d'autres nous réclamerons, et je pense notamment au parc ouvrier indépendant qui

s'exprimait sur le sujet localement, il est urgent et à mettre en œuvre immédiatement, je crois et je le répète en toute transparence et dans un débat public avec l'ensemble de la population donc très au-delà du Conseil Municipal, il me semble que c'est urgent dès maintenant ».

Le Maire : « Merci Monsieur JAMMET. Monsieur MARIOJOULS veut intervenir ».

Monsieur MARIOJOULS : « Oui Mesdames et Messieurs, quelques précisions au préalable Monsieur le Maire a eu la gentillesse de me téléphoner chez moi, de me déranger pour une question très importante. Il s'est rappelé en effet, qu'à plusieurs reprises, j'étais intervenu dans les années passées sur cette question de mode de gestion du service public. A plusieurs reprises, nous avons eu des débats qui étaient des débats de type conflictuel avec en gros deux positions, d'un côté, vive la régie, de l'autre, vive la D.S.P. ou vive le marché. Moi je pense que ce n'est pas comme cela qu'il faut faire et donc je suis très content parce que cela m'intéresse et parce que nous avons non seulement le groupe DECIL des élus mais l'ensemble des adhérents et des sympathisants DECIL, cela fait un moment maintenant cela, fait plusieurs années que nous réfléchissons sur la question et nous avons des propositions à faire. Il nous semble que cette question ne peut pas être résolue parce qu'elle est compliquée, il suffit de voir le budget assainissement, je ne l'ai plus en tête, je crois que c'est 27 millions d'euros, où de cet ordre de grandeur là, le budget eau pour s'apercevoir qu'on ait dans le domaine de la complexité absolue. Imaginez que l'on puisse demain transférer ce type de service public comme ça, cash, à une régie, me semble complètement impossible pour des raisons qui sont des raisons techniques, pour des raisons qui sont des raisons financières, des investissements tout à fait considérables etc... de toute manière, si retour à régie il y a, ça ne pourra se faire que de manière transitoire. Je voudrais informer le public et puis informer les Conseillers Municipaux, si jamais ils ne le sont pas, que cette histoire de groupe de travail émane d'une décision de haute lutte qu'a prise Denis ANDREOLETTY au Conseil de CAMY. Cela fait des années qu'il s'intéresse à cette question, qu'il intervient sur cette question et qu'il a obtenu, parce que je pense qu'il a obtenu, il l'a demandé à plusieurs reprises et il a obtenu que le Président BRAYE accorde l'existence de ce groupe de travail sur les modes de gestion des services publics et en particulier sur l'eau puisque ce sont les budgets eau et le budget assainissement qui sont évidemment les budgets annexes les plus importants de la commune de la CAMY. Donc ça, c'est un petit peu le contexte de cette affaire et cela vous explique la raison pour laquelle j'ai accepté, à la suite du coup de fil de Monsieur le Maire, j'ai accepté de prendre cette responsabilité de représenter la Ville de Mantes-la-Jolie. Au-delà de la question partielle, moi je me félicite, je me félicite que la majorité fasse la démarche, un, d'aller voir des élus de l'Opposition, de les appeler ; deux, de travailler avec eux en commission, je répète et je ne le répèterai jamais assez parce que quand je suis arrivé, je vais raconter ma vie un petit peu, quand je suis arrivé dans cette mairie comme Conseiller Municipal, les anciens directeurs généraux des services me bloquaient tous les services, il m'a été interdit d'aller voir les services. Depuis deux ans, un peu plus, on est dans une logique dans laquelle les Conseillers d'Opposition, en tout cas les Conseillers de DECIL arrivent à avoir absolument toutes les informations de la municipalité comme la démocratie me semble devoir le faire. Donc ce n'est pas non plus complètement exceptionnel, simplement moi je le confirme, c'est normal, mais c'est fait et par conséquent on peut travailler dans des conditions, ce que l'on ne pouvait pas faire avant, non seulement on peut travailler dans les commissions mais on travaille tellement bien que, j'imagine, le Maire a décidé de provoquer des nouvelles commissions, c'est-à-dire qu'en dehors des commissions qui sont des commissions légales, de temps en temps on vous dit, « ah ! Bah ! tiens, on va réfléchir sur les dossiers ». Et puis c'est bien dommage que vous ayez retiré la délibération sur l'école parce qu'il y a l'aspect négatif, la force obscure de la délibération qui est Jean MOULIN mais il y a aussi l'aspect positif qui était l'idée d'un plan de développement pour

les écoles du mantois dans lequel on aurait un, mobiliser la commission des affaires scolaires dans la durée ; deux, essayer de mobiliser les intéressés c'est-à-dire les parents et puis les instituteurs. Mais « bon sang de bonsoir », c'est ça la démocratie, donc il faut y aller dans ce sens-là et donc vous êtes en train de le faire. Moi, je m'en félicite. Maintenant, sur le fond de ce rapport annuel 2007, enfin je m'excuse mais là encore, ça exprime le bien-fondé des raisons pour lesquelles il nous faut vraiment réfléchir et vraiment établir la situation de ce bien commun qu'est l'eau. Vous le dites dans..., je vais citer le paragraphe qui m'intéresse le plus parce que j'avais fait une intervention et je vous avais envoyé un texte concernant la qualité de l'eau dans un rapport précédent, c'est tout le passage sur les non-conformités de l'année 2007 où le Préfet des Yvelines a accordé une dérogation pour une durée de trois ans à compter du 9 mai 2006. Cette dérogation consiste à quoi ? Elle consiste à dire qu'il y avait une norme sanitaire de 0,1 microgramme par litre d'atrazine et j'imagine que c'est sous la pression du groupe VEOLIA, je ne peux pas imaginer, j'imagine qu'ils ont dû assaillir le Préfet, mais sans arrêt le jour et la nuit, parce qu'ils n'arrivent pas à dépolluer cette eau qui est une eau pourrie et le Préfet a accepté de passer la norme, c'est une norme sanitaire, on la passe de 0,1 à 0,4 pendant trois ans. C'est une dérogation, mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ? C'est un poison, on sait que c'est cancérigène et on accepte cette situation là. Je suis certain que c'est sous la pression de VEOLIA. Donc il faut arrêter ce système, il faut qu'il y ait un contrôle démocratique sur l'ensemble des cahiers des charges en particulier si c'est une D.S.P. On en a les moyens dans une Délégation de Service Public, on a les moyens d'imposer un certain nombre de règles y compris auprès du partage de la valeur ajoutée vis-à-vis des actionnaires, y compris sur le montant des dividendes. On peut exiger que le prestataire de service, notre délégataire limite les dividendes versés aux actionnaires. Qu'est-ce qui nous l'empêche. Si le pouvoir politique est conscient de l'intérêt général, la question est là. L'enjeu de notre avenir c'est ça. Il faut que vous ayez un budget politique, il faut que vous preniez des décisions politiques qui aillent dans le sens de l'intérêt général. Si je devais voter contre ce rapport sur l'eau, je voterais NON parce qu'on est en train de bouffer quelque chose qui est en train de nous tuer. Alors on ne le voit pas tout de suite, par définition on ne le voit pas tout de suite, ils font des expériences sur deux ans à la D.D.A.S.S., ils font des expériences sur deux ans, trois ans, quatre ans mais attendez les processus cancérigènes ce n'est pas sur deux ans, trois ans, quatre ans, c'est sur des dizaines d'années et cela va être trop tard quand on va s'en apercevoir, ça ce n'est plus supportable ».

Le Maire : « Merci Monsieur MARIOJOULS. Monsieur ATROUSSY veut prendre la parole ».

Monsieur ATROUSSY : « Juste une petite question Monsieur le Maire. Je remercie Monsieur MARIOJOULS de son intervention mais, si j'ai bien compris Monsieur le Maire t'a appelé parce qu'il n'avait pas les compétences sous le coude pour pouvoir participer à sa commission ».

Le Maire : « Monsieur ATROUSSY, vous n'avez peut-être pas écouté tout ce qui vient d'être dit par Monsieur MARIOJOULS mais je ne veux pas reprendre toute sa présentation, je pense qu'elle était suffisamment explicite. Je veux juste faire quelques commentaires parce que beaucoup de choses ont été dites. Je veux dire d'abord à Monsieur JAMMET que, sauf à ce que je me trompe, vous évoquiez le fait que Véolia n'était pas cité et bien moi j'ai compté, la société Véolia-Eau, dans le rapport, est citée quatre fois, donc vous le voyez... ».

Monsieur JAMMET : « Je vous ai parlé du montant de son profit, Monsieur le Maire, ne répondez pas à côté des questions ».

Le Maire : « Non Monsieur JAMMET, vous avez dit, on ne cite même pas Véolia, je vous confirme que c'est bien la société Véolia, c'est bien écrit noir sur blanc et on le trouve à quatre fois ».

Monsieur JAMMET : « Monsieur le Maire, je vous ai parlé du montant du profit réalisé par Véolia, d'ailleurs je vous ai cité les 38 millions de profits réalisés par Véolia sur le syndicat... ».

Le Maire : « Monsieur JAMMET, est-ce que vous m'écoutez ? Je n'en ai pas l'impression. J'étais en train de vous dire que j'ai clairement entendu, d'ailleurs je l'ai noté lorsque vous l'avez évoqué, que vous ne saviez pas quelle était la société, que vous alliez donc la citer et donc je vous disais qu'elle était évoquée quatre fois. Deuxièmement, je ne voudrais pas que vous jetiez des commentaires comme ça sans aucune vérification des faits d'autant plus que vous oubliez un tout petit détail dans l'ensemble, c'est que, évidemment l'eau et l'assainissement ça nécessite quelques investissements. C'est dans le sol, on ne le voit pas mais évidemment il y a des réseaux qui sont à faire, à travailler de façon à ce qu'on ait une eau qui puisse bien circuler, qu'on n'ait pas de rupture. Donc évidemment si vous oubliez ce détail lorsque vous évoquez quelques coûts, ça peut forcément faire qu'on ait des informations, des commentaires, des analyses que vous formulez qui sont tout à fait partiels. Moi je veux revenir juste un instant sur ce que disait Monsieur JAMMET. On ne peut pas dire que c'est transparent puisque justement la désignation de Monsieur MARIOJOULS, cette désignation est tout à fait transparente puisqu'elle figure dans la délibération, c'est écrit noir sur blanc ? Donc vous le voyez pas de surprise en la matière. Deuxièmement et comme on vient de vous l'évoquer, la Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en place un groupe de travail à ce sujet et j'ai pensé, puisqu'il fallait que je désigne quelqu'un dans ce groupe de travail qui rendra des avis sur la question et qui se penche vraiment en profondeur sur la chose, que Monsieur MARIOJOULS par tout à la fois l'intérêt qu'il a pu montrer de par le passé, vous vous étiez dans le précédent mandat, vous vous en rappelez forcément et puis de par la compétence, des connaissances qu'il peut avoir dans les formations économiques et notamment ce sujet en fait partie, m'a semblé être quelqu'un qui puisse justement nous représenter sur ce sujet. Je dois préciser, puisqu'il ne l'a pas fait et je demande à chacun un tout petit peu d'attention chers collègues, on va bientôt avoir terminé. Ce conseil, puisqu'il ne l'a pas précisé, je lui ai précisé que moi en matière de gestion de l'eau, je n'avais ni dogme ni principe contrairement peut-être à certains, les deux choses qui m'importaient c'étaient la qualité de la gestion et la qualité des produits qui étaient restitués, c'est tout ce qui m'intéresse parce que pour moi c'est un enjeu pour les habitants. Voilà ce que je voulais vous préciser sur cette information. Monsieur MARIOJOULS veut rajouter quelque chose ? ».

Monsieur MARIOJOULS : « Je veux répondre à mon ami Radouane, je suis désolé, cela va durer 30 secondes, je ne vais pas vous embêter avec ça. Je pense que c'est une question qui peut intéresser tout le monde. La question qu'il pose, c'est comment on fait de la politique ? C'est quoi faire de la politique ? Comment on fait de la politique ? Moi j'en ai marre de cette confrontation conflictuelle permanente entre les forces de Gauche et les forces de Droite, je pense que c'est stérile, cela ne sert à rien. Je suis en train d'essayer de trouver des arguments donc on peut jouer avec les choses, avec les gens, moi je n'ai pas d'intérêt, je n'ai pas d'envie de carrière politique particulière, je m'en tape, cette fonction elle me plaît bien, cette fonction de Conseiller Municipal élu ça me plaît bien, c'est intéressant, ça permet de représenter une population. Voilà donc j'essaie de le faire le mieux possible. Alors on a deux solutions. Je n'ai rien à dire sur le fait que des gens dans une campagne électorale étant de Gauche passent à Droite ou inversement, moi la position de Hayat ne me gêne pas, moi elle ne me gêne pas du

tout, c'est de sa compétence, c'est elle, cela la regarde, cela ne nous regarde pas. Là il ne s'agit pas de ça, je suis désolé, je suis dans l'Opposition, je ne cesse de réclamer l'existence d'un groupe DECIL, il se trouve qu'on a deux solutions ou bien on se positionne sur des camps et puis on défend des valeurs, des idées à coup de répétitions ou bien on se confronte aux dossiers, on bosse et puis on essaie de trouver des solutions. Ce n'est pas plus compliqué que ça. Je resterai, Radouane, toujours à Gauche, il est hors de question que j'aille à Droite, cela veut dire c'est comme ça mais je pense qu'on ne peut pas réduire la politique simplement à une confrontation. Si on veut réduire la politique à une confrontation, il faut qu'on réduise la politique à une confrontation des arguments, il faut qu'on argumente et que crève de l'absence d'argument cette espèce de discours unique qui consiste à dire tout le monde la même chose. Je pense en particulier à la Gauche Plurielle quand elle était au gouvernement et qui a relativement corrompu par rapport au gouvernement précédent et bien oui c'est le gouvernement qui a privatisé le plus, bravo. On est bien dans une logique de réalité par rapport à laquelle il faut qu'on confronte des arguments, il faut qu'on avance dans les arguments, dans le travail, dans la recherche et puis si on dit des erreurs, si on fait des bêtises et bien mea culpa. Si moi je fais une connerie, si effectivement Monsieur VIALAY me roule dans la farine et puis il me manipule et alors j'aurai essayé, en même temps je vais lui dire les choses, il y a des idées qui vont entrer dans sa tête, il y en a une partie qui vont rentrer et voilà c'est ça la politique, ce n'est pas autre chose ».

Le Maire : « Merci Monsieur MARIOJOLS. Vous savez que le temps tourne et qu'il nous faut là donner acte que ce rapport a été présenté. Est-ce que tout le monde donne acte que ce rapport a été présenté ? J'imagine qu'au regard de la densité et de la multiplicité des débats tout le monde en est d'accord. Nous allons passer au rapport n°32. Encore un peu de concentration, s'il vous plaît, même si ce Conseil dense est très intéressant ».